



## Dépassement date espace schengen outil simulation en ligne

-----  
Par Mattbobo

Bonjour

Mon amie est brésilienne.

Elle est venue en le 12/02/17 au 03/03/17, puis du 04/10/17 au 12/12/17 et est revenue du 29/01/18 jusqu'au 27/02/18. Mon incompréhension réside dans le fait que lorsque nous avons fait les simulations afin de respecter la règle des 90 jours / 180 jours. En effet lors de la simulation tout était "vert" avec des dates de début de comptage des périodes qui étaient parfois incompréhensibles mais qui faisaient parti de leurs règles. Aujourd'hui je vois qu'il est indiqué un dépassement de dix jours, et il y aura donc un impact sur sa prochaine venue.

Ma question est donc de savoir quelle pourrait être la meilleure démarche afin de :

- démontrer notre bonne foi (je pense pouvoir retrouver les screenshots de l'époque)
- anticiper les blocages futurs.
- nous souhaitons avancer sur le fait qu'elle puisse venir vivre en France et je ne souhaite pas commencer ce (long et fastidieux) processus en commençant avec un premier problème